

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 OCTOBRE 2016

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 11

Isabelle AUBIAN, Estelle AUTRET, Ludivine CHAUVINEAU, Émilie CLOCHARD, Gérard EPOULET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER (départ à 20h05), Stéphane PELLETIER, Daniel SORAIN (départ à 19h50).

Absents : Alexandra CHABOT (pouvoir donné à Emilie CLOCHARD), Tony CHOLLET (pouvoir donné à Rémy GADREAU) Olivier FOUILLET, Céline THROMAS (pouvoir donné à Claude MEUNIER).

Date de la convocation : 17 octobre 2016

Secrétaire de séance : Emilie CLOCHARD

1/ Approbation du compte rendu du 27 septembre 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Délibérations

a) Demande de subvention pour le portail de l'école

Délibération 65-2016

Dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre le terrorisme, le Fonds Interministériel de Prévention et de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) vient d'être abondé et destiné à sécuriser les établissements scolaires. Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention pour l'installation d'un portail à commande électrique à l'école, entre le restaurant scolaire et la garderie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- *De solliciter une subvention au titre du FIPDR, d'un montant de 2208 € soit 80 % du montant total HT des travaux prévisionnels.*

b) Acquisition d'un aspirateur

Délibération 66-2016

L'utilisation d'un aspirateur pour l'entretien de la salle des fêtes est nécessaire. Monsieur le Maire en propose l'acquisition.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- *L'achat d'un aspirateur auprès de l'entreprise MANUTAN COLLECTIVITE pour un montant de 424.20 € TTC (sacs inclus)*

3/ Dossier réunions / Rencontres / Intercommunalité

a) SIAH

Nellie TARDITS, technicienne des rivières du Syndicat d'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray (SIAH) a été invitée ce soir par l'ensemble du Conseil Municipal pour présenter le SIAH, son origine, ses fonctions, ses actions et son devenir.



Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) de l'Autize et de l'Egray a été créé par arrêté préfectoral du 18 octobre 1984. Il regroupe aujourd'hui 19 communes adhérentes appartenant à 2 communautés de communes (la CC Gâtine Autize et la CC Val d'Egray) et la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) via Germond-Rouvre. Il est géré par un bureau exécutif de 6 personnes et un Conseil Syndical de 19 délégués.

Son périmètre d'intervention s'étend sur l'Autize, l'Egray et leurs affluents.

L'objectif du syndicat est de mettre en place une politique de gestion et d'entretien des milieux aquatiques sur son territoire de façon durable, notamment dans le but d'atteindre le bon état écologique des eaux préconisé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA). Le SIAH dispose d'un site Internet qui permet la promotion de ses actions : <http://siahautizeegray.free.fr/>.

Une discussion s'en suit sur la politique de gestion des rivières aujourd'hui et plus généralement de l'eau.

b) Inventaire des zones humides : préparation du groupe d'acteurs locaux

Dans le cadre de la réalisation des inventaires communaux des zones humides, et tel que cela a été adopté lors du Conseil d'Agglomération du 27 juin dernier, le Conseil Municipal a décidé, lors de la dernière réunion, de conventionner avec la CAN afin d'effectuer cette étude.

Aujourd'hui il s'agit de prédéfinir le groupe d'acteurs locaux qui participeront à cet inventaire. A cet effet, les modalités d'inventaire sont précisées dans le document élaboré par l'Institut Interdépartemental du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) et validé en Commission Locale de l'Eau le 1^{er} juin 2010. Le groupe doit être constitué de personnes ayant une bonne connaissance du territoire et représentant diverses instances (représentant de la chasse, représentant de la protection de la nature, délégué du SIAH etc...).

Monsieur le Maire indique que les personnes susceptibles de pouvoir participer à cet inventaire seront sollicitées par courrier.

c) Compte rendu Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO)

Monique MATHIS fait part du compte rendu de la dernière réunion du SECO qui a eu lieu le 19 octobre 2016. Elle souligne le renforcement des moyens humains au sein du syndicat avec le recrutement de 3 personnes, ainsi que des débats autour de la possibilité de rachat de terrains agricoles le long des berges de la Sèvre.

Le syndicat a également décidé de regrouper au sein d'une même commission, les compétences assainissement collectif et assainissement individuel.

d) Compte rendu du Conseil d'Ecole

Le premier Conseil d'Ecole de l'année scolaire s'est déroulé le 17 octobre dernier. Les effectifs sont de 125 élèves. Le règlement intérieur de l'école a été adopté avec peu de modifications par rapport à l'année dernière.

Le directeur a décrit les projets en cours : Piscine pour les CP-CE1 en février, activités sportives au gymnase de Saint Maxire comme l'année dernière, projet « Apprendre à Porter Secours », échange expérimental entre les classes de CM2 et de 6ème du collège de Champdeniers ; un projet cirque est également programmé pour les 5 classes sur 2 semaines en février et avril-mai, en collaboration avec l'association **Cirque en Scène**. Ce sera le thème du spectacle de fin d'année scolaire. L'aide de la municipalité et de l'APE est attendue pour le financement. Noter aussi le renouvellement des visites des 5 classes à St-Marc-La-Lande, des projets « Ecorce » et « école et cinéma ».

Stéphane PELLETIER propose qu'une réflexion soit menée sur le contenu des repas des enfants, et notamment un questionnement sur la pertinence de servir de la viande à tous les repas. Isabelle AUBIAN demande à ce que cette réflexion soit proposée aux parents d'élèves, dans le cadre de la commission scolaire. La démarche concernant la possibilité d'approvisionner le restaurant scolaire en privilégiant les circuits courts se poursuit. Monsieur le Maire informe qu'à ce titre une rencontre entre les élus, des représentants de RESALIS et le personnel de restauration, est prévu le 28 octobre prochain.

e) Compte rendu du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)

Le dernier Conseil de la CAN était le 17 octobre. Ce Conseil a permis de valider les modalités d'application du pacte financier. Le projet de la salle culturelle pourrait entrer dans ce dispositif.

f) Compte rendu de la commission développement durable

Isabelle AUBIAN a assisté aux dernières commissions développement durable de la CAN les 20 septembre et 18 octobre dernier. Des informations sur les défis familles à énergie positive ont été

communiquées. Ces défis consistent à proposer des idées, solutions, afin d'économiser sur les consommations d'eau et d'énergies au sein des foyers et permettre de diminuer les dépenses sur ces postes.

Isabelle AUBIAN fait également part de l'existence d'une plateforme en ligne : ACT'e en Poitou-Charentes. Cet espace aide, conseille gratuitement les personnes souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique. Ce dispositif est porté par la Région Nouvelle Aquitaine et l'ADEME entre autres.



<http://www.acte-renovation.fr>

4/ Questions diverses

Isabelle AUBIAN souhaiterait qu'une discussion soit engagée au sujet des compteurs communicants : Linky, Gazpar, eau.

Une animation autour de la préservation des haies est prévue le dimanche 20 novembre prochain. A cet effet les enfants de l'école qui le souhaitaient ont pu participer à un concours de dessin. Plusieurs dessins ont été sélectionnés afin d'illustrer l'invitation à cette journée d'action.

Une rencontre avec les agriculteurs de la commune est prévue le 15 décembre prochain afin d'évoquer le programme Re-Sources et échanger sur les pratiques de chacun en lien avec voirie et haie.

Prochaine manifestation à noter : le 25 janvier 2017, balade thermographique à Germond.

Prochaines dates de réunion du Conseil Municipal : jeudi 17 novembre et mardi 20 décembre 2016.